

- moral and physical deterioration engineering services, rendering energy carrier residential construction.

All these factors define the adjusting system tendency of the dwelling fund management. *Economic factors.* Positive moving forces and trends allow increasing level of qualifying standards to dwelling. But it's important to fulfil requirements of energy carrier decreasing. *Demographic factors.* Have a negative tendency, which must be taken into account:

- direction to reconstruction of existing dwelling;
- construction with «flexible» planning;
- rejection of mass construction.

Political and social factors provide legal stability and make investments in constructing attractive. I think that it's necessary to suggest the algorithm permission of the problem, based on methodological instruments of logistics.

Я.С. Коршунов
Академия управления
при Президенте Республики Беларусь (Минск)

LES PARTICULARITÉS DU RÉGLAGE DU COMMERCE INTERNATIONAL PAR LES SERVICES DANS LES CONDITIONS MODERNES

ОСОБЕННОСТИ РЕГУЛИРОВАНИЯ МЕЖДУНАРОДНОЙ ТОРГОВЛИ УСЛУГАМИ В СОВРЕМЕННЫХ УСЛОВИЯХ

En prenant en considération l'orientation d'exportation de l'économie de la République de Biélorus au total et les échelles grandissant de l'échange mondial des services en particulier, il y a une nécessité de la création et l'adoption des mécanismes internationaux du réglage déjà élaborés. La plus importante l'option c'est le travail pour l'exécution des conditions de l'Accord général sur le commerce des services. En raison du passage qui va apparaître éventuellement en 2008 de la terminologie national au le système international de la comptabilité financière, adoptée par les pays-membres de l'organisation Universelle commerciale, et, par conséquence, par la Fédération de Russie, il faut réexaminer certains aspects de la notion «des service» et «de commerce des services». A l'Accord général sur le commerce des services est défini comme l'octroi du service:

1. Du territoire d'un Membre au territoire de n'importe quel autre Membre.
2. Sur le territoire d'un Membre au consommateur des services de n'importe quel autre Membre.
3. Par le fournisseur des services d'un Membre pour intermédiaire de la présence commerciale du Membre sur le territoire de n'importe quel autre Membre.
4. Par le fournisseur des services d'un Membre au moyen de la présence des simple particuliers du Membre sur le territoire de n'importe quel autre Membre.

Ces moyens sont désignés d'habitude comme le moyen 1 (hors des frontières l'octroi), le moyen 2 (la consommation à l'étranger), le moyen 3 (la présence commerciale) et le moyen 4 (la présence des particuliers). Ainsi, le moyen 1 a lieu, quand le consommateur reste sur le territoire de son pays, et le fournisseur se trouve dans un autre pays. Le moyen 2 est appliqué, quand le consommateur part au-delà des frontières de son pays et consomme les services dans un autre pays. Le moyen 3 reflète la situation, quand pour l'octroi des services dans la plupart des cas il est nécessaire d'établir la présence commerciale à l'étranger, afin d'assurer un contact étroit avec le consommateur sur le territoire de son pays aux échelons divers de l'octroi et l'exercement des services, ainsi bien leur octroi. Selon les règles de l'Accord général sur le commerce des services, "l'octroi du service" comprend la production, la diffusion, le marketing, la vente et la livraison. Le moyen 4 fonctionne, quand l'octroi du service sur le territoire du pays du consommateur se fait en présence du particuliers ou bien quand l'employeur charge ce particulier d'être présent. En ce qui concerne un tel ou tel quel secteur et le moyen de l'octroi des services l'obligation convenable peut être variée des octroi de la concurrence libre et jusqu' à l'interdiction absolue degré de l'accès aux marchés et jusqu' au octroi du régime national. Dans bien des cas les pays-membres choisissent la décision intermédiaire, en introduisant des restrictions concrètes selon les obligations acceptées par eux.

La spécificité de l'octroi et de la consommation des services, leur assortiment s'élargissant conditionne la multitude des formes du réglementation de ce secteur du commerce mondial. Une différence considérable du réglage du commerce extérieur par les marchandises force à appliquer les formes diverses et les méthodes du réglage.

*А.А. Костомарова, Т.Г. Казеко
Филиал БГЭУ (Бобруйск)*

GLOBALISIERUNG, WIE DEN SCHLÜSSEN FÜR DIE ZUKÜNFTIGE ENWICKLUNG DER WELTWIRTSCHAFT

ГЛОБАЛИЗАЦИЯ КАК КЛЮЧ ДЛЯ БУДУЩЕГО РАЗВИТИЯ МИРОВОЙ ЭКОНОМИКИ

I. Einführung. Die Globalisierung ist heute zum dominierenden Thema der internationalen Wirtschaftspolitik geworden.

Die Globalisierung bietet große Möglichkeiten für eine wirklich weltweite Entwicklung, sie verläuft jedoch nicht gleichmäßig. Einige Länder integrieren sich schneller in die Weltwirtschaft als andere. Die Länder, denen es gelungen ist, sich zu integrieren, weisen ein schnelleres Wachstum und eine niedrigere Armut auf. Nach außen gerichtete Politiken haben Dynamik und größeren Wohlstand für einen großen Teil Ostasiens gebracht, einer Region, die vor 40 Jahren zu den ärmsten der Welt gehörte. Mit steigendem Lebensstandard wurde es auch möglich, Fortschritte bei der Demokratie und wirtschaftlichen Fragen wie Umwelt und Arbeitsnormen zu erzielen.